

Le 03/02/2023

Industrie verte : les élus des grandes villes appellent à « penser en écosystème industriel »



Le 2 février 2023, France urbaine, représentée par Emeline Baume, Vice-présidente de la Métropole de Lyon et co-présidente de la commission « Economie circulaire et ESS » de l'association, a été auditionnée par Guillaume Kasbarian, Député d'Eure-et-Loir, chargé de coordonner les cinq axes du projet de loi « Industrie vert » porté par le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Bruno Le Maire.

Alors que 70% des emplois industriels sont dans les métropoles et les agglomérations et 46% dans les aires urbaines de plus de 500 000 habitants, France urbaine, membre du Conseil National de l'Industrie, a notamment fait de nombreuses propositions en la matière lors de la campagne

présidentielle 2022.

La plupart des métropoles et des grandes agglomérations se sont d'ores-et-déjà dotées de stratégies et de dispositifs d'accueil et de consolidation de leurs tissus industriels locaux. Pourtant, les élus des grandes villes, agglomérations et métropoles pointent une contradiction sidérante : **l'Etat, qui appelle à réindustrialiser la France pour assurer sa souveraineté industrielle, rogne progressivement l'autonomie financière des collectivités**, qui représentent 70% de l'investissement public et sont les acteurs les plus à mêmes d'attirer les entreprises et les accompagner à s'implanter.

La suppression de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), qui fragilise encore un peu plus le lien entre entrepreneurs et collectivités territoriales, risque de désintéresser les élus locaux des projets industriels à un moment où l'ambition de réindustrialisation et de mise en œuvre du « Zéro artificialisation nette » sont plus que jamais nécessaires.

France urbaine appelle à penser en écosystème industriel. France urbaine reste dubitative quant aux outils retenus dans le programme « Territoires d'industrie », qui segmentent les territoires alors que le redéploiement des écosystèmes industriels doit répondre aux enjeux d'alliance des territoires, en s'adaptant aux bassins d'emploi et en dépassant les frontières administratives.

L'association défend le principe et la mise en œuvre d'une incitation écologique et d'une éco-conditionnalité des aides publiques attribuées aux entreprises industrielles. Elle propose également de prioriser la consolidation du « fonds friches » et la bonification pour les projets visant à maintenir et décarboner l'activité productive.

Les élus urbains appellent à miser sur la nouvelle génération d'entreprises industrielles vertes. L'appui aux opérateurs publics des pépinières d'entreprises ou des incubateurs et une action dédiée au renforcement des tiers-lieux permettrait de soutenir les dynamiques locales qui font émerger une économie productive portée par les artisans du recyclage, de la réparation ou du reconditionnement.

Enfin, le rebond industriel des territoires ne peut faire l'économie d'un travail complet sur l'organisation et la décarbonation des flux. **En matière de logistique et de transport de marchandises, France urbaine propose l'expérimentation d'autorités coordonnatrices volontaires** pour travailler avec les entreprises sur une meilleure organisation des flux de marchandises sur les territoires urbains.

VOTRE CONTACT

Pierre LOGETTE

07 56 82 02 21

CONFÉRENCE DE PRESSE :

01/01/1970 ,